

227 Accidents	↗*	↘*
20 Tués	↗*	↘*
283 Blessés	↗*	↘*

Évolution France

En raison des restrictions de déplacements liées à la crise sanitaire de mars 2020 à décembre 2021, les mois correspondants ne sont pas inclus dans les calculs des moyennes.

* Tendances mensuelles au niveau national et dans la région Grand Est par rapport à la moyenne des mois correspondants en 2019, 2022, 2023, 2024 et 2025.

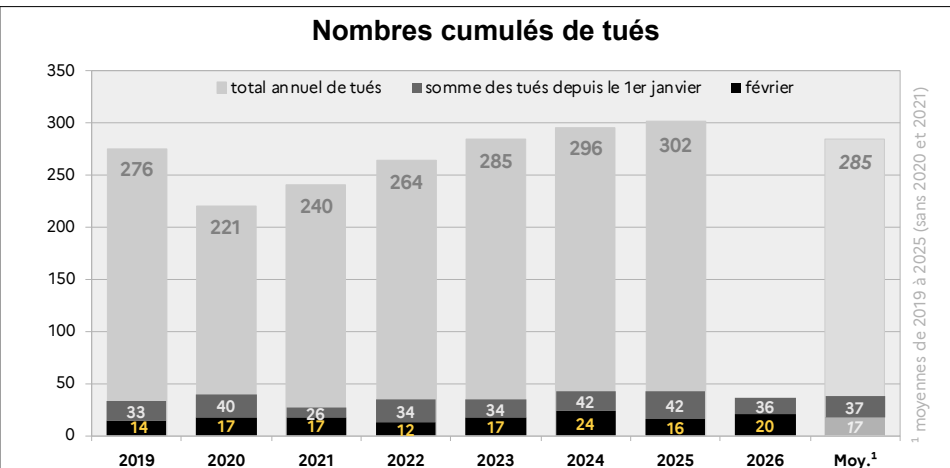
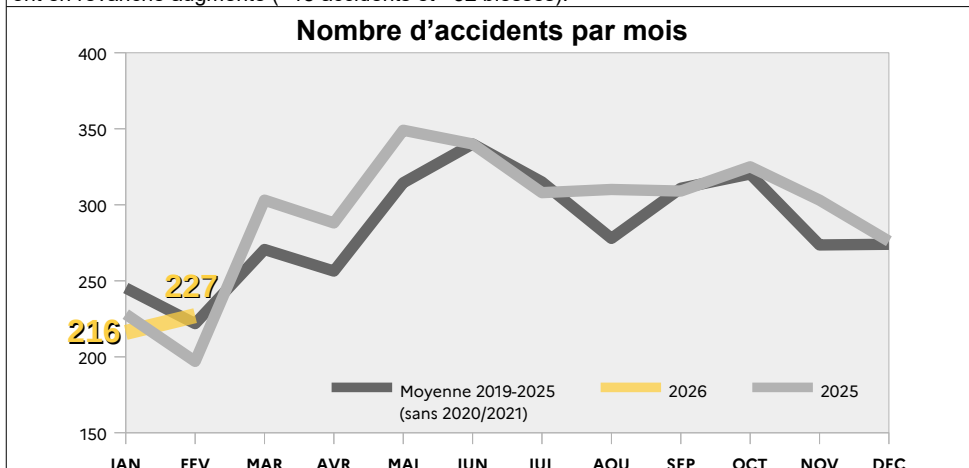
Baromètre de l'accidentalité Février 2026

Données provisoires du 01/04/2026

Source : ONISR - séries labellisées. Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre. Les données 2019 à 2024 sont définitives. Les données 2025 sont quasi-définitives et 2026 sont provisoires. Les moyennes 2023-2025 sont arrondies à l'unité. Le calcul d'évolution est calculé sur les données non arrondies.

	Février							Cumul depuis le 1er janvier						Cumul sur les 12 derniers mois							
	2025	2026	2025/2026		Moy. 2019-2025	Moyenne 2019-2025/2026		2025	2026	2025/2026		Moy. 2019-2025	Moyenne 2019-2025/2026		Mars 2024 à Fév 2025	Mars 2025 à Fév 2026	2025/2026		Moy. 03/2018-02/2025	Moyenne 2019-2025/2026	
			écart	%		écart	%			écart	%		écart	%			écart	%		écart	%
Accidents	197	227	+30	+15 %	223	+4	+2 %	425	443	+18	+4 %	467	-24	-5 %	3 255	3 554	+299	+9 %	3 422	+132	+4 %
Tués	16	20	+4	+25 %	16	+4	+25 %	42	36	-6	-14 %	37	-1	-3 %	296	296	0	0 %	285	+11	+4 %
Blessés	239	283	+44	+18 %	279	+4	+1 %	515	547	+32	+6 %	586	-39	-7 %	4 028	4 428	+400	+10 %	4 248	+180	+4 %

La tendance de l'accidentalité en février 2026 s'est inversée dans la région par rapport au mois précédent quand l'ensemble des indicateurs étaient orientés à la baisse. Par rapport à la moyenne des mois de février de 2019 à 2025, en excluant les années 2020 et 2021, l'ensemble des indicateurs affiche une hausse en février 2026. Une situation inversée également par rapport à la baisse des indicateurs au niveau national malgré une hausse de la mortalité de +1,2% par rapport à février 2025. Le nombre de tués sur les routes du Grand Est était strictement identique à la moyenne en février de l'année dernière. Avec 4 tués supplémentaires cette année, la hausse dans la région est de +25%. Malgré cette hausse, la mortalité depuis le début de l'année est meilleure qu'en 2025 puisqu'entre janvier et février 2025, 6 tués de plus avaient été recensés. Le cumul des tués depuis le 1er janvier atteint le nombre de 36 contre 42 l'année dernière. Les nombres d'accidents et de blessés depuis le 1er janvier ont en revanche augmenté (+18 accidents et +32 blessés).



Victimes (tuées ou blessées)	Février							Cumul depuis le 1er janvier					Cumul sur les 12 derniers mois							
	2025	2026	2025/2026		Moy. 2019-2025	Moyenne 2019-2025/2026		2025	2026	2025/2026		Moy. 2019-2025	Moyenne 2019-2025/2026		Mars 2024 à Fév 2025	Mars 2025 à Fév 2026	2025/2026		Moyenne 2019-2025/2026	
			écart	%		écart	%			écart	%		écart	%			écart	%	moy.	écart
Piétons	34	37	+3	+9 %	54	-17	-31 %	101	93	-8	-8 %	121	-28	-23 %	618	609	-9	-1 %	673	-64
EDPm	12	24	+12	+100 %	8	+16	+208 %	27	38	+11	+41 %	17	+21	+129 %	203	285	+82	+40 %	116	+169
Cyclistes	21	24	+3	+14 %	19	+5	+25 %	40	41	+1	+3 %	42	-1	-3 %	366	430	+64	+17 %	408	+22
2RM	20	35	+15	+75 %	36	-1	-4 %	41	59	+18	+44 %	61	-2	-3 %	755	756	+1	+0 %	820	-64
Automobilistes	152	168	+16	+11 %	155	+13	+9 %	313	322	+9	+3 %	332	-10	-3 %	2 117	2 350	+233	+11 %	2202	+148
Usagers de VU	12	12	0	0 %	14	-2	-12 %	23	24	+1	+4 %	31	-7	-22 %	146	151	+5	+3 %	164	-13
Usagers de PL	1	0	-1	-100 %	3	-3	-100 %	4	2	-2	-50 %	7	-5	-73 %	35	33	-2	-6 %	43	-10
Autres	3	4	+1	+33 %	5	-1	-23 %	8	10	+2	+25 %	8	+2	+28 %	95	99	+4	+4 %	108	-9
0-17 ans	37	42	+5	+14 %	39	+3	+9 %	78	76	-2	-3 %	82	-6	-7 %	619	659	+40	+6 %	646	+13
18-24 ans	48	47	-1	-2 %	60	-13	-22 %	110	108	-2	-2 %	120	-12	-10 %	874	992	+118	+14 %	913	+79
25-64 ans	138	181	+43	+31 %	160	+21	+13 %	294	330	+36	+12 %	335	-5	-1 %	2 227	2 461	+234	+11 %	2392	+69
65 ans et plus	33	34	+1	+3 %	39	-5	-12 %	76	77	+1	+1 %	86	-9	-10 %	605	627	+22	+4 %	577	+50
En agglomération	141	167	+26	+18 %	176	-9	-5 %	316	343	+27	+9 %	361	-18	-5 %	2 482	2 700	+218	+9 %	2609	+91
Hors aggl.	102	122	+20	+20 %	101	+21	+20 %	214	218	+4	+2 %	221	-3	-1 %	1 541	1 778	+237	+15 %	1579	+199
Sur autoroutes	13	15	+2	+15 %	20	-5	-24 %	28	29	+1	+4 %	43	-14	-33 %	302	257	-45	-15 %	346	-89
Ensemble	255	304	+49	+19 %	294	+10	+4 %	557	589	+32	+6 %	619	-30	-5 %	4 335	4 713	+378	+9 %	4535	+178

⚠ En cas d'absence d'information sur l'âge, le mode de déplacement ou le milieu d'une personne, la victime est uniquement comptabilisée sur la ligne « ensemble ». Les usagers d'engins de déplacement personnel sans moteur sont comptabilisés avec les piétons. Jusqu'en 2018, les EDP motorisés étaient enregistrés dans la rubrique « autres » et ne font l'objet d'un traitement spécifique que depuis 2019. Les chiffres concernant ce mode de déplacement dont la banalisation de l'usage est relativement récente, sont plus fiables depuis 2022.

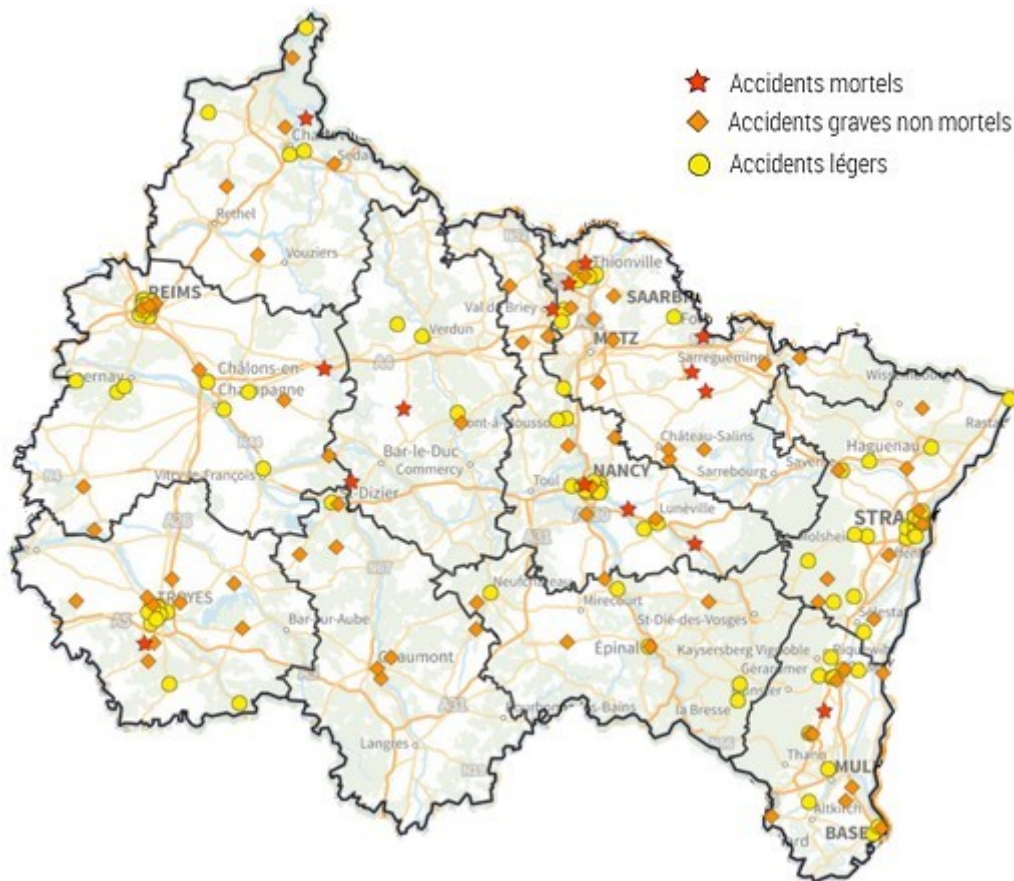
Le nombre de victimes est en hausse pour la plupart des moyens de déplacements. Seule la baisse d'un blessé à bord d'un poids-lourd en février 2026 par rapport à février de l'année précédente permet de ne pas enregistrer une hausse généralisée. 16 victimes supplémentaires ont été comptabilisées à bord de véhicules de tourisme et 13 de plus par rapport à la moyenne des mois de février de 2019 à 2025 sans les années 2020 et 2021. Les victimes en véhicules de tourisme étant les plus nombreuses, la hausse reste autour de +10%. La hausse enregistrée pour les cyclistes (+14% par rapport à février 2025 et +25% par rapport à la moyenne) est proportionnellement plus marquée. Le nombre de victimes sur engins de déplacement personnel motorisés a également augmenté de façon importante. Le chiffre a doublé par rapport à février 2025 et triplé par rapport à la moyenne. A noter enfin la hausse de 15 victimes sur deux-roues motorisés, sans tout à fait atteindre la moyenne 2019-2025 qui dénombreait 36 victimes. 3 victimes à pied de plus qu'en 2025 ont été comptabilisées, un chiffre toutefois bien inférieur à la moyenne de 54 tués ou blessés.

L'accidentalité des 18-24 ans a semblé plutôt stable en février 2026 dans la région par rapport à février 2025. Cette tendance est cependant encourageante puisque le nombre de victimes reste à un niveau inférieur de 22% par rapport à la moyenne. C'est toutefois la seule évolution positive du mois. Les autres tranches d'âges présentent des hausses, notamment la catégorie active de 25 à 64 ans avec 43 victimes supplémentaires par rapport à février 2025 et 21 de plus par rapport à la moyenne.

Le nombre de victimes s'accroît sur l'ensemble des réseaux en comparaison avec février 2025. En comparant avec la moyenne cependant, c'est avant tout le réseau hors agglomération qui semble le plus impacté. Les victimes y ont été 20% plus nombreuses qu'en février 2025 comme par rapport à la moyenne.

L'accidentalité du mois de février dans les départements

Carte de localisation des accidents



- ★ Accidents mortels
- ◆ Accidents graves non mortels
- Accidents légers

	Février 2026			Moyennes 2019-2025 sans 2020 et 2021		
	accidents	tués	blessés	accidents	tués	blessés
08 - Ardennes	10	1	13	8	1	10
10 - Aube	27	1	32	27	1	31
51 - Marne	38	1	46	40	3	48
52 - Haute-Marne	9	0	12	7	1	7
54 - Meurthe-et-Moselle	42	5	48	34	1	42
55 - Meuse	6	4	7	10	1	13
57 - Moselle	24	6	39	26	2	36
67 - Bas-Rhin	35	0	42	42	3	57
68 - Haut-Rhin	25	1	30	18	2	23
88 - Vosges	11	1	14	11	1	12
Total région Grand Est	227	20	283	223	16	279

4 tués supplémentaires ont été recensés dans la région en février 2026 par rapport à la moyenne des mois de février de 2019 à 2025 (sans 2020 et 2021). Cette hausse n'est cependant pas répartie uniformément sur le territoire. 3 départements du centre de la région concentrent l'intégralité de la hausse. En Meuse, où la mortalité est en principe moins marquée que dans les départements plus peuplés, 3 tués de plus ont été enregistrés. Dans ce département en revanche, le nombre d'accidents a baissé de 10 à 6 et le nombre de blessés a quasiment été divisé par 2 en passant de 13 à 7. Mais la mortalité a surtout augmenté en Moselle et Meurthe-et-Moselle (+4 dans chaque département). A noter qu'à l'inverse, la mortalité a reculé dans le Bas-Rhin sans aucun tué en février cette année alors que la moyenne est de 3. L'évolution de l'accidentalité en Meurthe-et-Moselle n'a pas été favorable en février. En plus de la hausse de la mortalité, le nombre d'accidents est passé de 34 en moyenne à 42 et le nombre de blessés de 42 à 48. C'est le seul département de la région à avoir enregistré une hausse de l'ensemble de ces indicateurs même si le Haut-Rhin a parallèlement enregistré une hausse des nombres d'accidents (+7) et de blessés (+7) relativement similaire. Le nombre d'accidents a également augmenté dans la Haute-Marne (+2) et les Ardennes (+2). Davantage de blessés ont été recensés dans ces deux mêmes départements: +5 en Haute-Marne et +3 dans les Ardennes mais aussi +2 dans l'Aube.

A l'inverse de la tendance régionale, deux départements ont bénéficié d'une baisse de l'ensemble des indicateurs : le Bas-Rhin (-7 accidents, -3 tués, -15 blessés) et la Marne (-2 accidents, -2 tués et -2 blessés).

LES ACTUALITÉS

DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Le sous-préfet de Neufchâteau dans les Vosges participe à une opération de contrôle routier

Lors d'une conférence de presse à la préfecture des Vosges, le 5 février 2026, le préfet, le procureur de la République ainsi que deux représentants de la police et de la gendarmerie ont dressé le **bilan**, encore **provisoire**, de l'accidentalité en **2025**. Il s'agit du **plus mauvais depuis treize ans**, avec 30 morts et 280 blessés sur les routes. Dans ce contexte, le sous-préfet de l'arrondissement de Neufchâteau (88) s'est rendu sur un **contrôle routier** programmé dans le cadre du plan départemental de restauration de la sécurité au quotidien et mené par la brigade de gendarmerie de Neufchâteau et le peloton motorisé de Bulgnéville sur l'axe Neufchâteau-Châtenois, dans les Vosges.

Sur les 38 véhicules et usagers contrôlés, les forces de l'ordre ont relevé **deux excès de vitesse** de 20 à 30 km/h au-dessus de la limite autorisée, deux défauts de contrôle technique, un **dépassement dangereux** et un **refus de priorité**.

[Lire la publication Facebook de la préfecture des Vosges](#)

Vérification de l'assurance automobile lors des dépassements de 50km/h de la vitesse autorisée

Depuis le **16 février 2026**, pour un excès de vitesse de plus de 50km/h, la **vérification de l'assurance** est devenue systématique. Si un véhicule flashé ne figure pas au fichier des véhicules assurés, son propriétaire encourt une **seconde amende** pouvant atteindre **3 750 euros**, en plus des sanctions pour grande vitesse. Au niveau national en 2024, 216 personnes ont été tuées dans un accident impliquant un véhicule non-assuré. Annoncé lors du Comité interministériel de sécurité routière du 17 juillet 2023, dans sa mesure 33, le contrôle de l'assurance des véhicules sera largement renforcé par la consultation du Fichier des véhicules assurés en le croisant avec les véhicules flashés en excès de vitesse par les radars automatiques. Pour mémoire, le contrôle automatisé de la non assurance figure dans la liste des infractions constatables par les radars automatiques à l'article R. 130-11 du code de la route. Afin de le rendre opérationnel, des adaptations techniques ont été effectués sur les systèmes de la chaîne de traitement des infractions afin de pouvoir réaliser le contrôle automatisé de l'assurance des véhicules. Ces travaux ont été suivis d'une période d'expérimentation de trois mois.

[Lire l'article du site securite-routiere.gouv.fr](#) | [Regarder le clip vidéo de la police nationale](#)



Les nominés du Grand Est à l'édition 2026 du Prix et du Challenge innovation

Le Prix innovation et le Challenge innovation fêtent cette année leur 10e édition. La Sécurité routière est heureuse de mettre en avant, une fois de plus, l'inventivité et la créativité au service d'une route et de véhicules plus sûrs mais aussi d'une meilleure formation des usagers.

Plusieurs projets du Grand Est ont été nominés cette année.

Pour le prix innovation, dans la catégorie Promotion des comportements responsables : **Le Mur Interactif français** de la société DIGI-SPORTS à Hoenheim (67) avec son tableau lumineux composé de 32 panneaux LED.

Pour le challenge Innovation: Urban Safe Mobility du Lycée polyvalent Blaise Pascal de Colmar (68), **AutoCheck** de la société Télécom Physique Strasbourg à Illkirch-Graffenstaden (67) et **SideMate** de l'école supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Metz (57).

[Découvrir plus en détail les projets nominés du Grand Est et des autres régions](#)

Illustrations : PREF88 | Arnaud Bouissou / Terra | DSR